

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2021

Attribution d'une subvention de 20 000 euros à l'Association Lyon Bande Dessinée
Organisation pour l'organisation du Festival Lyon Bande dessinée les 3, 4 et 5 juin 2016 -
Approbation d'une convention cadre.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 25 AVRIL 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRÜMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2021 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 20 000 EUROS A
L'ASSOCIATION LYON BANDE DESSINEE
ORGANISATION POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL
LYON BANDE DESSINEE LES 3, 4 ET 5 JUIN 2016 -
APPROBATION D'UNE CONVENTION CADRE.
(DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 30 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Lyon Bande Dessinée Organisation » (dont le siège social est situé en Mairie du 4^e arrondissement) sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de la 11^e édition du Festival de la Bande Dessinée de Lyon, les 3, 4 et 5 juin 2016 au Palais du Commerce à Lyon 2^e.

L'Association « Lyon Bande Dessinée Organisation » a été créée le 14 mars 2005 avec pour vocation de porter l'organisation du Festival de la Bande Dessinée de Lyon et l'objectif de lancer la première édition en 2006 sur la place de la Croix-Rousse.

Forte du succès rencontré et souhaitant installer le festival dans le paysage culturel et événementiel lyonnais, l'Association investit en 2008 le Palais du Commerce avec 4 500 personnes au rendez-vous. Depuis sa création, la fréquentation augmente régulièrement pour atteindre l'an dernier 50 000 visiteurs aux deux volets *In* et *Off* avec 200 événements, 280 personnes à la journée professionnelle au Palais du Commerce et 45 lieux investis (le Palais du Commerce, le musée Gadagne, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, le Rize de Villeurbanne, les bibliothèques, l'Hôtel de Ville...).

Le festival, qui se déroule sur plusieurs pôles emblématiques lyonnais, a vu sa programmation s'étendre sur plusieurs institutions culturelles et a réussi à faire entrer la BD dans des lieux inattendus.

Le festival a été marqué par des créations originales, de nombreux concepts et spectacles transdisciplinaires autour de la BD et un développement important de thématiques internationales avec la présence de « grands éditeurs ».

Depuis 2011, l'Association a tissé des liens avec plusieurs pays et à développer son réseau de partenaires internationaux. Depuis 2015 et cette année, la Catalogne (partenaire de la Région Rhône-Alpes) est mise à l'honneur.

Pendant le festival, les 3, 4 et 5 juin, le programme s'organisera comme suit dans différents lieux :

Le 3 juin aura lieu la journée professionnelle au Palais du Commerce à Lyon 2^e avec une dizaine de tables rondes, des conférences, des sessions de dédicaces et des cours organisés par des auteurs reconnus dans la profession.

Puis, les 4 et 5 juin : à l'Hôtel de Ville, le comic sera mis à l'honneur avec la 3^e édition de *la Comi'c Gône* dans la cour et dans l'atrium des dédicaces et battles de dessinateurs sont prévus, dans la salle du Conseil et dans les salons : rencontres, ateliers et pôle jeunesse. Le Théâtre Odéon Comédie mêlera du spectacle vivant avec la bande-dessinée. Le Musée des Beaux-Arts proposera des performances d'auteurs autour des collections du musée. A la Fnac Bellecour, comme depuis 4 ans les auteurs du festival parleront de thème d'actualité autour de la bande dessinée, de projets liés à leurs créations et de leurs parutions.

D'autres projets sont en cours de développement avec différents partenaires et viendront compléter le dispositif du festival « Dans la Ville » du 1^{er} au 30 juin où 50 lieux seront investis (cinémas, musée, galeries, bars, restaurants, mairies, bibliothèques...). Le musée des Confluences accueillera, par exemple, une exposition en juin, sur le travail de quatre auteurs de Québec et de France. Les dessinateurs raconteront par leurs croquis leurs visites à la fois dans le musée de Lyon et le musée des Civilisations de Québec.

L'Association propose également des activités de plus en plus nombreuses pendant toute l'année :

- « Les 24h de la BD » du 26 au 27 janvier au Goethe Institut à Lyon 2^e, avec la participation d'auteurs étudiants et amateurs qui réalisent une histoire de 24 pages dans un délai de 24h. En 2015, cet événement avait réuni 30 auteurs qui ont réalisé plus de 500 pages.

- « 3 notes de crayon » (avril / juin) au festival de la BD francophone de Québec.

- « Les passerelles internationales du 9^e arrondissement » : Lyon-Barcelone. Projet Homenajes / Hommages avec des auteurs rhônalpins et catalans.

- « Comic Connection » : projet de bande dessinée commun entre Lyon et Shanghai, le guide de voyage transversal sortira en juin.

- Une exposition « Laisser rêver » aura lieu au Musée gallo-romain de Fourvière avec l'auteur Obion. Il s'inspirera des objets et collections puis leur redonnera vie dans le contexte de l'époque.

- Le centre hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc (mars) accueillera un auteur pour des rencontres avec les patients.

A travers le Festival de la Bande Dessinée de Lyon, l'objectif de l'Association « Lyon Bande Dessinée Organisation » est de :

- mettre en avant le neuvième art, notamment par l'implication des nouvelles technologies et de l'image sous toutes ses formes ;

- promouvoir et diffuser la bande dessinée francophone et étrangère (la Catalogne espagnole depuis 2015) auprès des Lyonnais, à travers des actions et des animations pédagogiques, pendant le festival mais également tout au long de l'année, en pérennisant son jumelage avec Québec pour le festival ;

- confirmer la place historique et actuelle de la ville de Lyon en matière d'arts graphiques.

En 2015, l'Association a perçu une subvention de 20 000 euros de la Ville Lyon.

Le budget prévisionnel du festival s'élève à 150 929 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « Lyon Bande Dessinée Organisation », je propose de lui allouer une subvention de 20 000 euros.

Une convention cadre d'une durée de 3 ans avait été établie en 2013. Cette année, une nouvelle convention cadre est donc établie pour la même durée permettant de fixer les conditions d'attribution par la Ville de Lyon de cette subvention, ainsi que les modalités de contrôle de l'utilisation de cette subvention.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 4^e, 5^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention de 20 000 € est allouée à l'Association « Lyon Bande Dessinée Organisation », pour la préparation de la 11^e édition du Festival de la Bande Dessinée de Lyon les 3, 4 et 5 juin 2016.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Lyon Bande Dessinée Organisation », est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 6574, fonction 024.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN